



Commune de Laconnex



Rapport administratif et financier 2020





Table des matières

Introduction	4
Conseil municipal	7
Administration générale	12
Documents officiels	13
Office de l'État civil	13
Demande de naturalisation	13
Bureau de vote	13
Démographie	14
Police et gardes-frontières	15
Sécurité civile	15
École	16
Petite enfance	17
Culture et manifestations	18
Parcs et promenades	19
Sports	19
Jeunesse	21
Aînés	21
Prestations sociales	22
Aide humanitaire	22
Transports publics	23
Assainissement et protection des eaux	24
Protection de l'environnement	26
Comptes communaux	27
Commentaire financier	28
Remerciements	29
Annexes	30



Introduction

Très certainement année la plus bousculée depuis des décennies, l'année 2020 a mis à mal notre vie quotidienne et provoqué un vrai bouleversement dans tous les domaines, tant sur le plan individuel que collectif.

Au soir du vendredi 13 mars, chacune et chacun aura pris la mesure de la catastrophe sanitaire qui s'annonçait et c'est sidéré que nous avons fait connaissance avec les restrictions drastiques qui allaient dorénavant contraindre nos existences.

Nul besoin d'en faire ici la liste, nous avons toutes et tous éprouvé les limitations qui ont pris une place considérable dans nos habitudes et, pour certaines et certains, avons vécu des heures terribles, perdant des proches sans pouvoir les honorer dignement ou étant atteints dans leur santé.

Les mois ont passé et les vagues redoutées nous ont laissé fatigués de jongler avec les ouvertures / fermetures, l'espoir d'une amélioration durable paraissant fort lointaine.

Pourtant, dans ces circonstances éprouvantes, les habitants de notre commune ont fait preuve d'un bel élan de solidarité en s'entraïdant les uns les autres et ont également respecté avec discipline les mesures que la mairie a eu l'obligation de mettre en place. Je tiens à vous en remercier avec gratitude.

Vous me permettrez néanmoins de déplorer que des groupes de jeunes gens nous ont causé bien des soucis. Bien que comprenant combien cette situation leur était insupportable, cela n'excuse en rien les multiples déprédations commises un peu partout dans le village. Et je regrette également l'attitude peu coopérante de certains parents pour nous aider à ramener ces jeunes à plus de respect.

Bien entendu, les activités des autorités politiques ont également été impactées, puisque le conseil municipal n'a pas été autorisé à siéger en avril et mai. Une fin de législature chamboulée, dont je suis si navré, et un début de législature compliqué pour le tout jeune conseil municipal, élu le 15 mars et entré en fonction le 2 juin. Depuis lors, toutes les séances non essentielles, par exemple de commissions, ont été repoussées à des jours meilleurs. Les séances du conseil municipal ont quant à elles dû se dérouler dans la halle sportive, dans le respect de mesures sanitaires peu propices à des débats de proximité !

Les activités de la mairie ont en outre été ralenties du fait de la fermeture des entreprises et l'annulation de toute manifestation. En particulier, le démarrage de la première étape des travaux de construction du réseau communal des canalisations au chemin de Mollaz a subi de plein fouet le début de la crise et a dû être repoussé de plusieurs semaines, ce qui a prolongé le chantier jusqu'en automne.

Je souhaite saisir l'occasion de ce rapport pour rappeler les objectifs principaux visés par la réalisation de l'amélioration de notre réseau d'assainissement. Le Plan général d'évacuation des eaux de la Champagne (PGEE), adopté par le Conseil d'Etat le 13 novembre 2013, a



débouché sur plusieurs recommandations à mettre en œuvre à Laconnex, dont la principale est la mise en régime séparatif des eaux claires et des eaux usées. Cela pour plusieurs raisons : protéger contre les risques d'inondation, diminuer le déversement dans le cours de l'Eaumorte (Nant des Crues) et protéger des pollutions ce même cours d'eau. Le projet conçu en réponse aux mesures fixées par le canton prévoit l'assainissement de quatre branches principales sur les voiries du village.

Cette réalisation nécessitant plusieurs années de travaux, il a été décidé de ne pas les enchaîner, mais de les diviser en étapes annuelles afin de laisser un peu de répit à la population durant la belle saison.

La première étape au chemin de Mollaz était essentielle, puisqu'il s'agissait de dédoubler le Nant des Crues canalisé en posant une nouvelle canalisation d'un diamètre de 1000 mm sur 400 mètres linéaires, ainsi qu'en construisant une chambre à l'amont pour répartir le débit des eaux claires provenant, d'une part, du coteau de la Feuillée et de Soral et, d'autre part, du village. En outre, l'exutoire à l'aval du cours d'eau qui revient à l'air libre a été agrandi. Ces travaux ont été réalisés par l'entreprise Bernasconi (suite à un appel d'offres) et supervisés par notre mandataire SD ingénierie, en la personne de M. Nicolas Roumegoux que je tiens à remercier chaleureusement.

Le suivi de la mairie a requis un effort conséquent pour gérer la communication avec riverains, habitants, prestataires divers et prendre les nombreuses décisions qui surgissent obligatoirement durant un tel chantier.

Pour finir sur ce chapitre, je souhaite exprimer ma reconnaissance aux riverains du chemin de Mollaz pour leur patience et compréhension face à une prolongation, involontaire, de cette 1^{ère} étape. Espérons que les conditions qui prévaudront en 2021 seront plus sereines, d'autant que les impacts en matière de circulation et transports publics seront importants. En effet, la 2^{ème} étape consistera dans la construction de notre séparatif et d'une nouvelle colonne d'eau potable par les SIG aux routes de l'Eaumorte, des Rupettes et au bas de la place du Four-Banal, voiries dont la configuration va également engendrer des contraintes fortes pour la réalisation des travaux.

Un autre dossier en lien avec l'assainissement a progressé durant 2020, celui du réseau privé de canalisations construit à l'impasse des Jumelles, que j'avais déjà évoqué dans mon rapport précédent. Les nombreuses malfaçons constatées ont contraint la commune à engager une étude pour élaborer un projet de construction visant à reprendre l'entier des canalisations du secteur dans un réseau séparatif répondant aux critères d'incorporation au réseau communal. Une opération collectif privés a été décidée en collaboration avec l'Office cantonal de l'eau pour financer cette reprise, la partie privée contribuant, selon une clé de répartition, au maximum à hauteur de 25'000 F par parcelle et la commune assumant le solde du coût par l'entremise du Fonds intercommunal d'assainissement (FIA). Un appel d'offres a été lancé et les travaux adjugés à l'entreprise Soraco pour un montant de 338'690 F. Ces travaux seront réalisés au printemps 2021.

Egalement évoqué l'an dernier, la nécessité de trouver une solution intercommunale pour financer la rénovation des terrains du stade qui sont très sollicités. Le dossier déposé auprès du Fonds intercommunal (FI) a finalement abouti, puisque l'assemblée générale de



l'Association des communes genevoises du 24 juin 2020 a accepté que le FI contribue à hauteur de 20% (au maximum de 380'000 F) à ces travaux. Cette décision va permettre d'aller de l'avant avec la constitution d'un groupement intercommunal, composé de 4-5 communes de la Champagne, qui sera en charge de gérer ce dossier.

Pour terminer dans le domaine des travaux, le recours déposé contre la sanction de 20'000 F, infligée à notre architecte en charge de la rénovation de la mairie, a fait l'objet d'une audition de votre serviteur par le Tribunal administratif cantonal en décembre. L'Office cantonal des sites, également entendu à cette occasion, maintient sa position et le jugement final est attendu au printemps 2021.

Sur le plan social, le conseil municipal a eu à cœur de prendre deux décisions afin de faciliter la vie des familles de Laconnex. La première consiste dans la réservation de trois places dans la future crèche d'Aire-la-Ville, actuellement en construction, dont l'ouverture est programmée à février 2022. La participation pour la commune s'élèvera à environ 25'000 F net par place (coût brut 45'000 F, dont seront déduits 10'000 F du Fonds intercommunal et en moyenne 10'000 F de contribution par les parents). En outre, la commune prendra dorénavant en charge la part encadrement facturée par le parascolaire (restaurant scolaire et accueil matin et après l'école) pour toutes les familles qui sont au bénéfice d'un subside cantonal à l'assurance maladie.

Enfin, sur le plan réglementaire, le conseil municipal a adopté en séance de janvier un nouveau règlement pour installer un système de vidéosurveillance à la déchetterie. Malheureusement, les nombreux dépôts sauvages et les incivilités qui se produisent régulièrement sur le site de la déchetterie communale nous obligent à mettre en place cette mesure que nous aurions souhaité éviter. La pandémie a repoussé la réalisation de cette installation en 2021.

Une autre modification réglementaire d'importance a été apportée au règlement du conseil municipal. En effet, pour respecter la nouvelle disposition de la loi 12537, modifiant la loi sur l'administration des communes et adoptée par le Grand Conseil genevois en juin 2020, le nouveau conseil municipal a procédé à l'élection de Messieurs Stéphane Grobéty à la présidence et de Laurent Zimmermann à la vice-présidence du conseil municipal. Je les en félicite et me suis mis à leur disposition pour préparer les séances du conseil municipal et tenir le président informé des affaires communales courantes.



Conseil municipal

La législature 2015-2020 est composée de :

Hubert DETHURENS, maire



Véronique RUDAZ, adjointe au maire



Jean-Pierre GANTNER, adjoint au maire



Les conseillers municipaux :



ARN
Thierry



BATARDON
Jean



GROBETY
Stéphane



CAPITANESCU BENETTI
Andreaa



DETHURENS
Maxime



PASCUAL
Dominique



ZIMMERMANN
Laurent



STILLWAGON
Bradley



THEVENOZ
Laurent



MERMET
Olga



DUPRAZ
Marc



Dès le 2 juin, le conseil municipal de la législature 2020-2025 est composé de :

Hubert DETHURENS, maire

Thierry Arn, adjoint au maire

Jean-Pierre GANTNER, adjoint au maire



Les conseillers municipaux



BAUR
Jean-Luc



BAVAUD-BOCION
Samantha



Président
GROBETY
Stéphane



CAPITANESCU BENETTI
Andreea



DETHURENS
Maxime



BOVIER
Christian



Vice-Président
ZIMMERMANN
Laurent



DUCRET GAUTHEY
Marie



FOUCHAULT
Rémi



LACHAT
Catherine



DUPRAZ
Marc



Composition des commissions de la nouvelle législature

Formation des commissions

Membre de l'Exécutif responsable

Finances

Hubert Dethurens

Président : Stéphane Grobéty
Membres : Samantha Bavaud Bocion, Andreea Capitanescu Benetti, Maxime Dethurens, Laurent Zimmermann

Bâtiments et sécurité civile

Thierry Arn

Président : Laurent Zimmermann
Membres : Jean-Luc Baur, Marc Dupraz, Rémi Fouchault, Stéphane Grobéty

Ecole et petite enfance

Thierry Arn

Président : Stéphane Grobéty
Membres : Samantha Bavaud Bocion, Marie Ducret Gauthey, Catherine Lachat, Laurent Zimmermann

Sports, culture et loisirs

Thierry Arn

Président : Rémi Fouchault
Membres : Maxime Dethurens, Marc Dupraz, Catherine Lachat, Laurent Zimmermann

Routes, trafic et assainissement

Jean-Pierre Gantner

Présidente : Andreea Capitanescu Benetti
Membres : Jean-Luc Baur, Christian Bovier, Marc Dupraz, Rémi Fouchault

Action sociale et jeunesse

Jean-Pierre Gantner

Président : Christian Bovier
Membres : Jean-Luc Baur, Andreea Capitanescu Benetti, Marie Ducret Gauthey, Catherine Lachat

Protection de l'environnement et déchets

Jean-Pierre Gantner

Président : Maxime Dethurens
Membres : Samantha Bavaud Bocion, Christian Bovier, Marie Ducret Gauthey, Stéphane Grobéty



Principaux points à l'ordre du jour des séances du conseil municipal

Séance du 13 janvier

- Règlement relatif à l'installation et à l'exploitation d'un système de vidéosurveillance : délibération
- Modification du Règlement relatif à la gestion des déchets

Séance du 3 février

- Plan d'extraction PE 01-2011-1, lieux-dits « Allues, Champ Courbe et Manchettes », projet de modification de la topographie et rendu des terrains après exploitation : délibération
- Règlement d'attribution des terrains communaux : nouvelle modification, art. 2

Séance extraordinaire du 17 février

- Crédit de construction de réseaux secondaires d'assainissement sis chemin de Mollaz, Vy-Neuve, route de l'Eaumorte, route des Rupettes, place du Four-Banal et route de la Maison-Forte, ainsi que réaménagement des voiries : délibération

Séance du 9 mars

- Canalisations – Impasse des Jumelles
- Travaux de rénovation de la mairie : suivi de la procédure de recours
- Places de crèche à Aire-la-Ville
- Travaux du stade : réponse positive du Fonds intercommunal
- CinéLaconnex

En raison de la crise sanitaire, liée à la pandémie de coronavirus, les séances du conseil municipal d'avril et mai ont été annulées.

Séance du 2 juin

- Lecture de l'arrêté du Conseil d'Etat du 9 avril 2020, validant les élections des conseils municipaux du 15 mars 2020
- Prestation de serment des conseillers municipaux entre les mains du maire
- Nomination des diverses commissions

Séance du 15 juin

- Crédit d'étude de 35'000 F relatif aux collecteurs collectif privés d'assainissement des eaux – impasse des Jumelles : délibération



Séance du 21 septembre

- Lecture de l'arrêté du Conseil d'Etat du 9 avril 2020, validant les élections des conseils municipaux du 15 mars 2020, publié dans la Feuille d'avis officielle du 14 avril 2020
- Lecture de l'arrêté de promulgation de la loi 12537, publié dans la Feuille d'avis officielle le 18 septembre 2020
- Election du président du conseil municipal et prestation de serment
- Election du bureau du conseil municipal et prestation de serment
- Modifications du Règlement du conseil municipal : délibération
- Réalisation de collecteurs collectif privés, impasse des Jumelles : adjudication des travaux
- Nomination des trois délégués pour le groupement intercommunal du centre sportif de Laconnex
- Réglementation du stationnement sur les parkings
- Octroi d'une subvention aux familles pour le parascolaire

Séance du 23 novembre

- Budget de fonctionnement : délibération
- Contribution au Fonds intercommunal pour le développement urbain (FIDU): délibération
- Dégrevement de la taxe professionnelle communale 2021 : délibération
- Indemnités allouées en 2021 au Président du conseil municipal : délibération
- Annulation des loyers commerciaux
- Places de crèche à Aire-la-Ville

Séance du 14 décembre

- Modification du Règlement relatif à l'émolument administratif dû pour une autorisation d'usage du domaine public communal : délibération
- Fonds du 700^{ème} : décision d'attribution
- Travaux collecteur collectif privés - impasse des Jumelles :
 - Nouvelle clé de répartition
 - Subventions aux privés (délibération du 17 février 2020)
- Recours travaux mairie

Les procès-verbaux des séances du conseil municipal sont publiés régulièrement sur notre site internet www.laconnex.ch.



Séance du 2 juin 2020 – prestation de serment du nouveau conseil municipal

Administration générale

Le secrétariat de la mairie est assuré par Mme Catherine Koumrouyan, secrétaire comptable, et Mme Nadia Dupraz, secrétaire communale, et est à votre disposition le mardi de 14h00 à 18h15 et le jeudi de 10h00 à 12h00.

En dehors de ces horaires, le soussigné, ses adjoints et le secrétariat de la mairie vous reçoivent volontiers sur rendez-vous. Vous pouvez contacter la mairie par courriel à info@laconnex.ch ou par téléphone au 022 756 15 69.



Les informations officielles sont affichées aux panneaux d'affichage communaux (en face de la mairie et place du Four-Banal).

Sur notre site Internet, www.laconnex.ch, vous trouverez toutes les actualités et informations communales régulièrement mises à jour.



Documents officiels

En 2020, ce sont 32 demandes de cartes d'identité qui ont été traitées par le secrétariat de la mairie.

Les demandes de passeports sont à effectuer directement auprès de l'Office cantonal de la population, rte de Chancy 88, 1213 Onex.

Le secrétariat délivre également gratuitement des attestations de domicile aux citoyens suisses.



Office de l'État civil

L'état civil est géré par un groupement intercommunal, dont le siège est à Bernex. C'est donc à la mairie de cette commune que vous devez vous adresser pour toutes les formalités ayant trait à l'état civil (tél. 022 850 92 92).

Pour les habitants de la commune ou étant originaires de Laconnex, la célébration d'un mariage dans notre mairie est bien entendu toujours possible. En 2020, mes adjoints et moi-même avons eu le plaisir d'en célébrer 3.

Demande de naturalisation

Aucune demande de naturalisation ne nous a est parvenue en 2020.

Bureau de vote

Le Conseil municipal a nommé les responsables du local de vote pour l'année 2020. Il s'agit de :

Monsieur Pascal Koumrouyan, président
Madame Elsbeth Romer, vice-présidente
Madame Betty Aldi, suppléante du président
Madame Connie Fogler, suppléante de la vice-présidente.

Je remercie les actuels responsables pour leur dévouement. Si vous êtes intéressé par cette fonction, n'hésitez pas à contacter le secrétariat de la mairie ou le président du bureau de vote.



Démographie

Au 31 décembre 2020, notre commune comptait **715 habitants**.

Evolution démographique

	2016	2017	2018	2019	2020
Population début d'année	664	650	681	693	692
Naissance	7	2	4	5	9
Décès	2	5	2	1	1
Mouvement migratoire	19	34	10	-4	15
Population fin d'année	650	681	693	692	715

2020 – Répartition démographique

Hommes	Femmes	0 – 19 ans	20 – 64 ans	65 ans et +	Part en % des étrangers
341	374	146	418	151	13.1

En comparaison à la population cantonale, Laconnex se situe toujours en 43^{ème} position parmi les 45 communes genevoises (les deux autres plus petites communes étant Russin et Gy).



Police et gardes-frontières

Depuis plusieurs années, la commune mandate une société de sécurité privée qui est chargée de la surveillance du village, ainsi que de veiller à la tranquillité publique. Pour ce faire, des patrouilles de surveillance parcourent la commune plusieurs fois par semaine, principalement de nuit. Si vous observez un acte malveillant ou douteux, vous pouvez contacter la société :

Guardian Security Agency

Tél. 0800 800 817 (24h/24)

Toutefois, je vous rappelle que la **police cantonale au 117** reste votre interlocuteur de **premier recours** lors d'incidents.

Gendarmerie de Lancy-Onex

Route du Pont-Butin 55 – 1212 Lancy – tél. 022 427 64 20.

Pour ce qui concerne les gardes-frontières, les coordonnées sont les suivantes :

Centrale d'engagement et de transmission du corps des gardes-frontières

Tél. 0800 800 310 (appel gratuit) ou 022 979 19 55.

Sécurité civile

Sapeurs-pompiers

La compagnie des sapeurs-pompiers de Laconnex a été engagée à quatre reprises lors de l'année 2020. Trois fois pour des interventions sur des insectes et une fois pour une inondation de cave.

Parallèlement à ces engagements habituels, la CP 34 a effectué des patrouilles dans le village dans le cadre du plan ORCA, lié à la pandémie, dans le courant du mois de mars. Lors de cette période, les sapeurs avaient pour consigne de dire aux citoyens que le masque ne servait à rien contre la propagation du virus...

Je profite de ces quelques lignes pour vous rappeler que lorsque vous avez besoin des pompiers, vous devez composer le **118**. Ainsi, toutes les demandes seront centralisées et les forces d'intervention auront une vision globale de la situation. En finalité, les interventions pourront mieux être coordonnées et les sinistres seront plus efficacement traités.



Dans le courant de l'année, nous avons accueilli un nouveau sapeur, Steven Praz, que je remercie pour son engagement au sein de la collectivité.

Après ses années de service réglementaires, le sergent Stéphane Mermet a fait valoir son droit à la retraite. Je le remercie ici également pour son implication dans la compagnie tout au long de sa carrière.

L'effectif de la compagnie est stabilisé à 22 sapeurs, dont 2 officiers, 5 sous-officiers et 15 sapeurs. Cette répartition permet à la compagnie de remplir les missions dévolues à la satisfaction de tous.

Cap.	ARN	Thierry
Lt.	BRYOIS	Christophe
Sgmt.	FOUCHAULT	Rémi
Four.	GABERT	Sébastien
Cpl.	LACHAT	Thomas
Cpl.	EMERY	Guillaume
Cpl.	CIRAUDO	Delio
Sap.	DAVID	Vincent
Sap.	DETHURENS	Xavier
Sap.	HUBERMAN	Benjamin
Sap.	DETHURENS	Maxime
Sap.	MANDALLAZ	Luc
Sap.	CATTIN	Laurent
Sap.	MC GILL	James
Sap.	MANDALLAZ	Henri
Sap.	MANDALLAZ	William
Sap.	GERARDI	Yves-Antoine
Sap.	BRETON	Denis
Sap.	HONEGGER	Julien
Sap.	LACHAT	Denis
Sap.	BAVAUD	Julien
Sap.	PRAZ	Steven

Office Cantonal de la Protection de la Population et des Affaires Militaires (OCPAM)

Notre commune fait partie du regroupement « Champagne » dont le poste de commandement est à Bernex. L'adjoint au maire, M. Jean-Pierre Gantner, assiste régulièrement aux réunions.

Aujourd'hui, son coût par habitant est de 13.00 F.

École

Notre école primaire comportait trois classes à la rentrée scolaire 2021/2022, regroupant les élèves de 5^{ème}, 6^{ème}, 7^{ème} et 8^{ème} primaires. Mmes Marine Schuwey, Lara De Oliveira et Cécile Goepfert en assurent l'enseignement. Plusieurs maîtres spécialisés interviennent également pour les sciences, l'anglais, le soutien scolaire, les activités sportives, musicales et manuelles.

C'est avec plaisir que la commune soutient financièrement les différentes activités et sorties organisées par les enseignants, en particulier le transport pour les cours de natation au bassin de l'école de Perly.

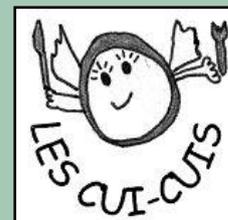


La traditionnelle fête des promotions n'a pas pu avoir lieu en raison des mesures sanitaires, mais une petite cérémonie a été organisée pour les élèves de 8P.

La fête de Noël a malheureusement également dû être annulée.

La direction de notre école, regroupée au sein de l'établissement scolaire de Perly-Certoux, Compesières, Soral et Laconnex, est assurée par M. Frédéric Heiz.

L'association « **Les Cui-Cuis** » continue d'assurer la prestation du restaurant scolaire quatre fois par semaine. En moyenne 22 enfants à Soral et 18 à Laconnex en bénéficient. En outre, est organisé un accueil de 7h30 à 8h et de 16h à 18h à l'école de Soral, fréquenté par environ 15 enfants.



Le comité de l'association comprend des représentants des deux communes de Soral et Laconnex (M. Thierry Arn, adjoint au maire), ainsi qu'un représentant des parents par village.

Le co-financement des communes de Soral et Laconnex couvre le déficit annuel d'exploitation (15'910 F pour Laconnex en 2020).

Les menus des enfants peuvent être consultés sur le site internet de la commune.

Petite enfance

Notre jardin d'enfants "Les enfants de la Feuillée" a accueilli cette année 20 enfants (14 de Soral et 6 de Laconnex) de 2 à 4 ans.



Mme Samantha Bavaud Bocion, conseillère municipale, représente notre commune au sein du comité.

La commune de Laconnex a contribué au financement de la structure pour un montant de 10'320 F.

L'Association "Le Couffin" continue de son côté à soutenir le placement d'enfants de la Champagne en famille d'accueil de jour.



La commune, représentée par M. Thierry Arn, participe régulièrement au comité et a contribué au financement de cette structure à hauteur de 3'418 F.

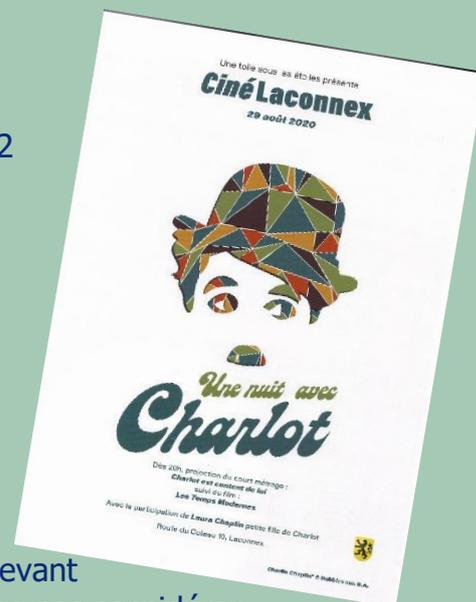
La recherche de familles d'accueil reste une priorité pour l'association, afin de pouvoir offrir plus de possibilités de garde.



Culture et manifestations

Cette année, en raison de la pandémie de coronavirus, très peu d'événements ont pu avoir lieu.

- La Jeunesse a organisé **une soirée raclette** le 8 février.
- **Le tournoi de Jass** du FC Etoile Laconnex a eu lieu le 22 février.
- **CinéLaconnex** s'est tenu le 29 août, dans la halle sportive, la météo n'étant pas favorable à une projection en extérieur. Nous avons eu le plaisir de visionner *les Temps modernes* de Charlie Chaplin, précédé du court métrage *Charlot est content de lui*, et accompagné au piano par M. Nicolas Hafner.
- **Deux boîtes à livres** sont toujours mises à votre disposition, dans le parc de jeux en face de la mairie et devant l'école, afin d'échanger des livres. Pour rappel, merci de ne pas considérer cette boîte comme un dépôt, mais d'y laisser deux à trois livres au maximum. De plus, les boîtes étant à disposition de tous, veillez à ne pas déposer d'ouvrages susceptibles de choquer un jeune public.
- Le **Bibliobus** n'a effectué que 6 passages au lieu des 11 habituels en raison de la pandémie. Il a été fréquenté par 122 personnes et environ 390 ouvrages ont été empruntés. En moyenne, le bibliobus a accueilli 20 personnes par passage. Le coût annuel pour la commune s'élève à 6'325 F.
- Malheureusement, les **marchés** n'ont pas pu avoir lieu, ni aucune autre fête villageoise.



Pour rappel, la Loi sur la restauration, le débit de boisson, l'hébergement et le divertissement (LRDBHD) et son Règlement d'application (RRDBHD) impliquent que les communes sont dorénavant compétentes pour délivrer les autorisations aux organisateurs de manifestations et d'événements de divertissement public qui ont lieu sur leur territoire.

Dès lors, toute personne désirant organiser une manifestation doit remplir une demande d'autorisation. Les formulaires nécessaires sont disponibles sur le site internet de la commune ou directement en ligne, via le guichet unique de l'Etat de Genève (<http://ge.ch/e-demarches/manifestations>).



Parcs et promenades

Tout au long de l'année, notre employé communal assure efficacement l'entretien des espaces publics, avec l'aide de jeunes du village à la belle saison.

Je rappelle aux propriétaires de chiens les règles de comportement quant au maintien de la propreté : garder les chiens en laisse dans tout le périmètre du village, ramasser systématiquement leurs crottes et respecter **l'interdiction d'accès aux deux places de jeux** (en face de la mairie et au préau de l'école), de nombreuses déjections y sont malheureusement encore trouvées. Les détenteurs de chien(s) ont l'obligation d'acquiescer à partir du 4 janvier et avant le 1er avril la marque de contrôle officielle dans leur commune de domicile (médaille mise à disposition gratuitement à la mairie).

Merci également aux cavaliers de bien vouloir ramasser le crottin de leur monture, des poubelles à cet effet étant mises à disposition par les écuries du Pêcher que je remercie une nouvelle fois pour cette action.

Sports

Le FC Etoile Laconnex comptabilisait en 2020 plus de 270 joueuses et joueurs répartis dans 12 équipes (dont 7 équipes de juniors). Malgré la période de crise qui se prolonge, le club a la chance de travailler avec des entraîneurs et entraîneuses toujours aussi motivé(e)s et les jeunes montrent beaucoup de plaisir à venir jouer au football. Les actifs quant à eux prennent leur mal en patience avant de retrouver des conditions de jeux dignes de ce sport collectif.



L'année 2020 n'a pas été entamée dans la joie et la bonne humeur puisqu'en pleine préparation hivernale, touchés de plein fouet par le Covid-19, les championnats amateurs ont dû s'interrompre précipitamment, après une seule journée de championnat du 2ème tour.

Malheureusement, les manifestations ainsi que les tournois prévus, dont le tournoi international pour les juniors E + D, ont tous dû être annulés.

En août, les membres ont pu reprendre le chemin des entraînements avec les précautions qui s'imposaient. Le championnat 2020-2021 a débuté en septembre, mais a malheureusement dû être interrompu à nouveau en octobre, avec l'arrivée de la deuxième vague du Covid-19.

Le comité du FC Etoile Laconnex se tient bien entendu à votre disposition pour toute demande ou question. Rappelons que leur engagement et celui des entraîneurs repose à 100% sur du bénévolat.



Vous trouverez toutes les informations nécessaires et les contacts sur le site internet: www.fcetoilelaconnex.ch.



Le Club des 100 du FC Etoile Laconnex peut toujours compter sur la fidélité d'environ 160 membres prêts à s'investir pour aider financièrement notre club de football, tout particulièrement son secteur formation.

En cette année si particulière, les championnats des actifs ont été interrompus, ce qui a privé le club des recettes habituelles. Le Club des 100 a été moins sollicité par le Comité du FC Etoile, mais a néanmoins participé à l'achat d'équipements pour les juniors, ainsi qu'à l'acquisition de matériels d'entraînement.

Triste nouvelle en cette année, le décès de M. Willy Schweizer, membre fondateur et ancien président du club, dont chacun(e) gardera le meilleur souvenir.

Si vous souhaitez rejoindre le club, envoyez un message à l'adresse suivante : clubdes100laconnex@gmail.com

Autres activités sportives

- Deux **sorties à skis**, ont pu être organisées en janvier et mars.
- Nous avons une nouvelle fois mis à disposition de la population des abonnements du **Genève-Servette Hockey club**, ainsi que du **Genève-Servette Football club** pour assister aux quelques matches de championnat qui ont pu être joués en présence du public. Afin d'apporter son soutien aux clubs, la commune n'a pas souhaité être remboursée.

Les associations sportives suivantes offrent toujours de nombreuses possibilités de cours :

- ◆ Le groupement gymnique
- ◆ L'association des Pony-Games
- ◆ La société de tir
- ◆ Le motocross club Les Meyrinos
- ◆ Le club de pétanque
- ◆ Le groupement d'aéromodélisme de Genève (GAM)

Je profite de cette occasion pour les remercier de leur investissement et des activités qu'elles déploient au bénéfice de nombreuses personnes de Laconnex et des environs.

Vous trouverez leurs coordonnées sur notre site internet.



Jeunesse

- ◆ Six jeunes de notre commune ont atteint leur majorité en 2020. Il s'agit, par ordre alphabétique, de : Enzo Cavaliere, Augustine de Montmollin, Emilie Faccio, Adeline Fontaine, Stefania Nigro et Laura Zamperini. La soirée des promotions citoyennes a malheureusement été annulée.
- ◆ **Fonds du 700^{ème}** : ce fonds a été attribué à Lyndon Stücklin qui souhaite développer un projet artistique.
- ◆ Durant les **vacances d'été**, neuf jeunes de la commune ont été employés pour la voirie et l'entretien des bâtiments.
- ◆ Nous avons eu le plaisir de récompenser **les jeunes diplômés** suivants pour l'obtention d'un diplôme de fin d'études d'un enseignement secondaire II ou d'un apprentissage : Anthony Grillet, Pauline Hubert et Loup Mabboux-Fort.
- ◆ Des travailleurs sociaux hors-murs de la **FASe** (Fondation genevoise pour l'animation socioculturelle) continuent d'effectuer des tournées régulières dans le village pour discuter avec les jeunes et tenter de régler les problèmes que ceux-ci peuvent parfois poser. La subvention annuelle s'élève à 9'236 F.
- ◆ La commune reste engagée dans le dispositif **CapEmploi** afin d'aider les jeunes en difficulté de formation. La subvention annuelle est de 6'091 F.
- ◆ Finalement, une participation financière est toujours versée aux colonies et camps de vacances fréquentés par les enfants de la commune durant l'été, cela à hauteur de 15 F par enfant et par jour, soit pour un total de 2'100 F en 2020.

Société de jeunesse

Cette année, notre société de Jeunesse (13 membres) n'a pu organiser qu'une soirée raclette en février et a tenu la buvette lors de la soirée de CinéLaconnex, merci à eux !



Aînés

Malheureusement, ni la sortie annuelle, ni le repas de Noël n'ont pu être organisés.



Il nous a semblé toutefois important de continuer à soutenir l'œuvre caritative à laquelle nos aînés ont, depuis de nombreuses années, décidé d'offrir la somme correspondante au cadeau de Noël de la commune. Aussi, nous avons versé le double du montant habituel, soit 2'400 F, à l'association Voix Libres qui œuvre en Bolivie afin d'éradiquer et de prévenir le travail des enfants dans les mines.

Prestations sociales

Notre commune est rattachée à l'Institution Genevoise de Maintien à Domicile (IMAD) de Bernex et contribue à hauteur de 11'885 F à son fonctionnement. En 2020, 16 personnes de Laconnex ont bénéficié de prestations de l'IMAD.

Vous pouvez vous adresser à l'IMAD au **022 420 20 14** pour toute demande d'aide sociale, mais aussi pour du soutien en cas d'enfants malades, des consultations de santé maternelle et infantile suite à une naissance, ainsi que pour un appui en cas de situation familiale difficile.

Aide humanitaire

Centre de formation au Burkina Faso (www.burkina.ch)

Ecole

L'école a été fermée mi-mars à cause du Covid. Les cours n'ont pas pu reprendre avant le début de la nouvelle année scolaire en octobre. Aucun enseignement à distance n'étant possible, faute de moyens de communication, les résultats scolaires n'ont pas été bons et la reprise scolaire a posé beaucoup de problèmes pour les élèves qui n'avaient pas eu de cours depuis plus de 6 mois. L'effectif global de notre centre de formation est de 225 élèves : 163 en enseignement général, 49 élèves en construction métallique et 13 en couture.

Agriculture

Les pluies ont été assez régulières depuis mi-juillet, ce qui est beaucoup plus tard que d'habitude, et une partie des semences ont été perdues. Le maraîchage continue de bien fonctionner et a permis d'obtenir des bonnes récoltes qui ont approvisionné la cantine. La nouvelle organisation de la zone de maraîchage permet de la cultiver presque toute l'année. La société Bioprotect a terminé en juillet les formations en agriculture biologique. Les expérimentations sur le terrain permettent aux participants de mettre en pratique les formations enseignées sur leurs propres terres et/ou sur une parcelle du centre. Certaines poules n'ont pas supporté les grandes chaleurs et d'autres ont attrapé une maladie difficile à soigner. Malgré cela, la production d'œufs continue à très bien se vendre.



Parrainages et recherche de fonds

Actuellement 52 jeunes sont parrainés par des personnes de nos communes, mais de nombreux enfants ne peuvent pas venir se former faute de moyens financiers. Nous cherchons toujours de nouvelles personnes, afin d'assurer un meilleur avenir à d'autres jeunes et les soutenir financièrement. La liste des élèves en attente de parrainage est encore longue ! La récolte de fonds a été très difficile cette année, car toutes les manifestations ont été annulées en raison de la situation sanitaire. Seul le traditionnel concert du mois d'août à Soral, avec le soutien des communes de Laconnex et Soral, a pu être organisé.

J'aimerais conclure en remerciant chaleureusement M. Philippe Lädermann pour son engagement et M. Victor Pahoulabou, directeur fidèle et dévoué.

Notre subvention annuelle de 7'000 F est donc fort bien dépensée et sera reconduite les prochaines années.

Subventions à des œuvres caritatives

Notre commune a soutenu de nombreuses associations caritatives pour un montant de 8'000 F en Suisse et de 3'500 F à l'étranger. Cette année, l'exécutif communal a également utilisé le Fonds de bienfaisance, pour un montant global de 4'500 F, afin de verser des subventions à Caritas en vue d'aider les victimes de la guerre en Syrie, et à la Chaîne du Bonheur pour soutenir les personnes vulnérables face à la pandémie de coronavirus en Suisse et appuyer des actions d'aide au Liban, suite à l'explosion à Beyrouth.

Transports publics

Comme les années précédentes, la commune continue à soutenir les familles en subventionnant à hauteur de 50 F l'acquisition ou le renouvellement d'un abonnement annuel par tout jeune en formation, jusqu'à la fin de l'enseignement post-obligatoire. Ce sont ainsi 48 jeunes de notre commune qui ont pu bénéficier de cette contribution.

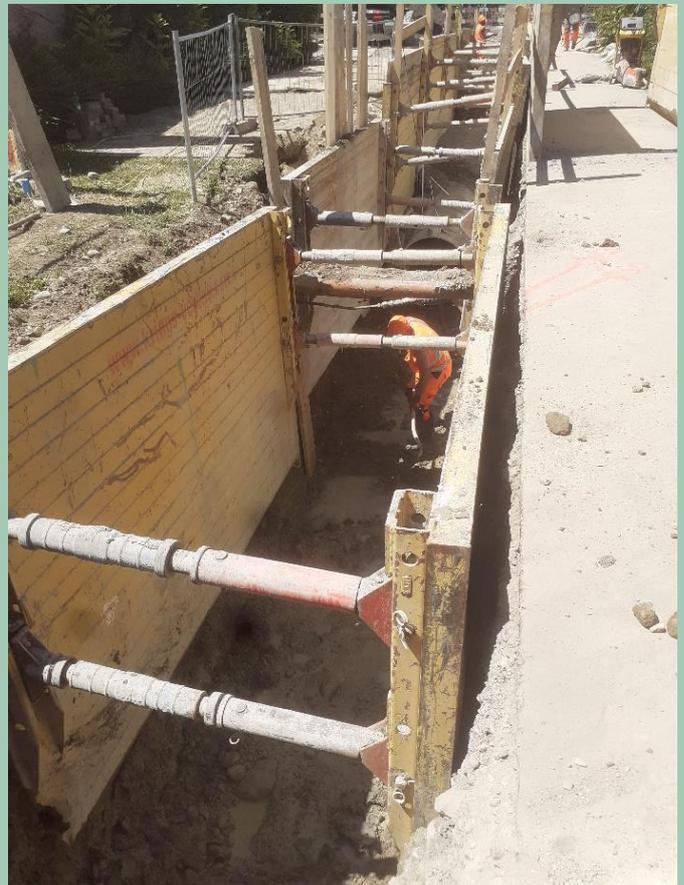
La commune participe toujours, pour un montant de 1'446 F, au financement du réseau NOCTAMBUS qui assure deux trajets nocturnes, les vendredis et samedis soirs. Le détail de la ligne reliant Laconnex se trouve sur notre site internet.

Pour rappel, tout habitant de Laconnex peut bénéficier de l'achat, pour un coût de 45 F, d'une carte journalière CFF auprès de la commune de Bernex.

A notre connaissance, à la fin des travaux de la prolongation du tram 14 à Bernex Vailly, aucun changement ne sera opéré sur les lignes desservant notre village.

Assainissement et protection des eaux

CONSTRUCTION DE LA CANALISATION AU CHEMIN DE MOLLAZ





CONSTRUCTION DE L'EXUTOIRE AVAL DU COURS D'EAU DE L'EAUMORTE





Protection de l'environnement

Gestion des déchets

Je suis très heureux de constater que notre commune contribue toujours plus efficacement au tri et au recyclage des déchets. Laconnex recycle en effet 70 % de la totalité de ses déchets et le volume de déchets incinérés par habitant continue de diminuer.

Statistiques

Types de déchets	2017 681 habitants		2018 693 habitants		2019 692 habitants		2020 715 habitants	
	Tonnage	par hab (en kg)						
Ordures ménagères*	124.9	183.4	112.26	161.99	98.57	142.44	100.11	140.01
Déchets encombrants	6.24	9.1	10.39	14.99	9.16	13.24	13.62	19.05
Déchets de jardin/cuisine	102.26	150.0	98.02	141.44	95.52	138.03	106.47	148.91
Verres	81.34	119.4	69.36	100.09	36.35	52.53	77.72	108.70
Papier	41.36	60.7	43.23	62.38	39.63	57.27	41.41	57.92
PET	2.44	3.5	2.93	4.23	2.42	3.50	2.36	3.30
Alu/fer blanc	3.28	4.8	3.74	5.40	3.47	5.01	3.24	4.53



Les flacons en plastique se jettent exclusivement avec les ordures ménagères, pas dans le PET.

Seules les bouteilles de boissons en PET sont recyclées.

Je vous remercie également d'être attentifs à respecter l'usage en vigueur à la déchetterie, en particulier de ne rien déposer en dehors des différentes bennes.

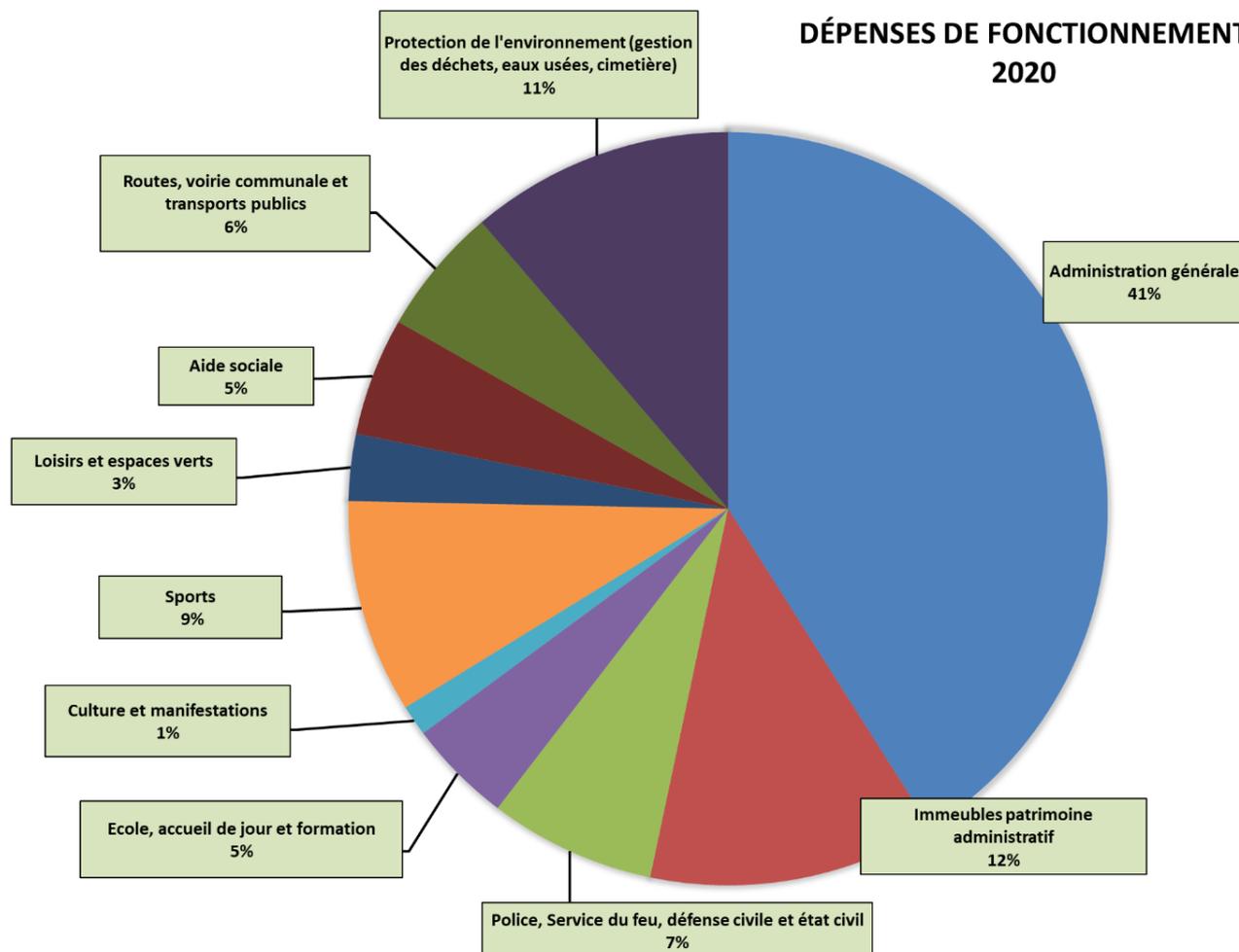


Comptes communaux

Le résultat des comptes 2020 se présente comme suit :

Charges de fonctionnement	2'113'623.95	F
dont Amortissements	447'750.00	F
Revenus de fonctionnement	3'077'439.35	F
Excédent de revenus	963'815.40	F
Investissements	1'190'113.75	F
Centimes additionnels	44	

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT 2020





Commentaire financier

Cette année 2020 a été, à bien des égards, exceptionnelle. La crise sanitaire engendrée par la pandémie COVID continue d'avoir des répercussions majeures sur la vie de chacune et chacun et la vie communale en est tristement modifiée.

De nombreuses activités ont été stoppées et toutes les manifestations annulées. Afin d'apporter son soutien financier à celles et ceux particulièrement touchés par les arrêts d'activités, la commune a annulé les loyers de tous les locaux commerciaux communaux durant les semaines de fermeture (café-restaurant « Chez le docteur », buvette du stade, bijouterie, galerie Brot und Käse). En outre, une diminution de loyers a été accordée à nos locataires dont les revenus étaient impactés par l'arrêt de leurs activités professionnelles ou le chômage partiel.

Par ailleurs, la commune a équipé les bâtiments communaux, en particulier l'école et les restaurants scolaires, du matériel devenu, malheureusement, l'ordinaire de tous : masques et gel hydroalcoolique notamment. La désinfection quotidienne de toutes les salles de classes et des cuisines scolaires a été également mise en place, selon les recommandations édictées par le canton.

La diminution des activités communales s'est bien évidemment répercutée sur les comptes 2020 de la commune de Laconnex qui bouclent sur un excédent de revenus du compte de résultats de 963'815 F.

Il est toutefois important de noter que ce bénéfice provient pour moitié d'un versement extraordinaire de recettes fiscales à la clôture des comptes 2020, soit 455'000 F, dont l'origine est un correctif de l'Administration fiscale cantonale sur l'imposition des personnes physiques de 2019. Les estimations 2021 reviennent néanmoins à la valeur moyenne des dernières années.

La difficulté pour la commune de dresser un budget proche de la réalité fiscale est ici clairement mise en évidence, puisqu'aucune information plus précise n'est transmise à la commune quant à la provenance, et éventuelle récurrence, de ces revenus fiscaux supplémentaires. Je déplore vivement que les communes genevoises, contrairement à la pratique dans certains cantons, n'aient aucune maîtrise ni contrôle sur leur fiscalité, ce qui engendre de grandes difficultés pour construire un budget réaliste, ainsi que des variations importantes à la clôture des comptes. Il serait temps que le Grand Conseil genevois se penche sur un projet de loi qui donne plus de responsabilités aux communes en matière de fiscalité.

La bonne santé financière de la commune a permis de financer une partie des dépenses d'investissement pour la 1^{ère} étape de construction des canalisations communales. Les travaux de la 1^{ère} étape réalisés en 2020 au chemin de Mollaz ont totalisé un montant (HT) de 1'210'141 F, y inclus la réfection complète de la chaussée et la rénovation de l'éclairage public. Un nouvel emprunt de 700'000 F a été engagé, auprès de la Banque cantonale de Genève, pour compléter le financement par la trésorerie communale.



Rappelons que la plus grande partie de ce financement sera prise en charge par le Fonds intercommunal d'assainissement, selon le nouveau dispositif cantonal inscrit dans la loi sur les eaux. Un loyer composé d'un quarantième de l'amortissement de l'investissement communal et d'un intérêt fixé à 2% sera versé annuellement à la commune par ce fonds.

Remerciements

Mesdames et Messieurs habitantes et habitants de Laconnex,
Chères et chers collègues du conseil municipal,

Permettez-moi d'adresser en tout premier lieu mes remerciements les plus chaleureux et l'expression de toute ma gratitude, au nom de la population de notre commune, aux conseillères et conseillers qui ont choisi de renoncer à leur fonction politique lors des élections municipales de ce printemps : Mme Dominique Pascual et M. Laurent Thévenoz, conseillers durant 4 législatures de 2003 à 2020 ; Messieurs Jean Batardon et Bradley Stillwagon durant 3 législatures de 2007 à 2020 ; Mme Véronique Rudaz, conseillère de 2007 à 2013 puis adjointe jusqu'en 2020 et Mme Olga Mermet, conseillère depuis 2013.

Vous vous êtes dévoués durant de longues années avec enthousiasme et détermination pour Laconnex, contribuant ainsi au développement harmonieux de notre commune. Vous avez su également faire preuve d'une grande ouverture d'esprit, ne négligeant le débat sur aucun sujet, aussi douloureux soit-il. Et c'est toujours avec intelligence que les décisions ont été prises dans le respect mutuel et le souci de préserver au mieux les intérêts de notre commune. S'il en était besoin, votre engagement a apporté la preuve que notre système démocratique de milice, si particulier, fonctionne parfaitement bien, évitant les querelles d'égo malheureusement courantes chez nos voisins. Je regrette que la pandémie ait empêché de vous manifester notre reconnaissance lors d'une manifestation avec toute la population que j'avais le souhait d'organiser en été. Cela n'est que partie remise, soyez-en certains !

C'est avec plaisir que j'ai accueilli les nouvelles et nouveaux élu-e-s (Mesdames Samantha Bavaud Bocion, Andreea Capitanescu Benetti, Marie Ducret Gauthey, Catherine Lachat et Messieurs Jean-Luc Baur, Christian Bovier, Maxime Dethurens, Marc Dupraz, Rémi Fouchault, Stéphane Grobéty, Laurent Zimmermann) lors de la séance de prestation de serment le 2 juin, durant laquelle votre conseil municipal s'est engagé à servir notre commune avec loyauté et dans le respect des institutions. Je me réjouis de travailler avec ce nouveau conseil que je remercie de son intérêt pour les affaires publiques.

Un dernier mot de remerciement pour nos employés communaux : Mesdames Catherine Koumrouyan et Nadia Dupraz, toujours à l'œuvre avec rigueur et efficacité au sein du secrétariat communal, ainsi que M. Bedri Krasniqi qui veille à prendre soin de notre commune, en collaboration avec son épouse Mme Chantal Krasniqi.

Hubert Dethurens
Maire



Annexes

- Rapport de l'organe de révision
- Bilan 2020
- Compte de résultat échelonné 2020
- Compte de résultat par fonction 2020
- Investissements